

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 622

Artikel: Un appel

Autor: Nef, Clara

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'aux enfants affamés, que le Secours aux Enfants de la Croix-Rouge suisse fait périodiquement venir chez nous, s'ajoutent au moins un millier d'enfants de réfugiés, dont les parents ont été déportés, et qui sont restés seuls, dans des logements vides, sans personne pour s'occuper d'eux... De son côté, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, l'une des Sociétés qui émettent une protestation, lance un appel dont on trouvera ci-après les passages les plus importants. Que chacun et chacune agisse donc comme le lui dicte la révolte de son cœur : en ces temps-ci, où tant de tâches pressantes nous réclament, c'est bien là une des plus urgentes parce qu'elle ne concerne pas seulement les nôtres, mais sans distinction tous ceux qui souffrent.

E. Go.

Un appel

...Quiconque avec, d'une manière ou d'une autre a eu à faire avec ces plus misérables d'entre les misérables, quiconque qui, par des lettres, a eu des échos de leurs tribulations, ne peut avoir de repos en songeant à l'angoisse indescriptible de ces malheureux, qui frappent désespérés à la porte de la maison suisse, parce que là seulement est le salut. Quoique parfaitement conscients des difficultés qui s'opposent à l'admission des fugitifs : conditions politiques, notre situation difficile, l'augmentation des prix et du rationnement, il en est beaucoup parmi nous qui, devant cette détresse humaine, ne peuvent passer outre, mais pensent que nous, qui sommes dans une situation privilégiée, nous devons aussi accepter des responsabilités exceptionnelles.

...Si la dernière décision prise au sujet des réfugiés a été accueillie avec soulagement par nombre d'hommes et de femmes en Suisse, elle ne suffit pas. Car il s'agit d'entretenir ces réfugiés jusqu'à ce qu'une porte de sortie leur soit ouverte, et ceci sans porter atteinte aux ressources des œuvres de secours déjà existantes. Nous devons prouver à nos autorités que le peuple suisse ne se borne pas à protester, mais qu'il agit aussi ; qu'il ne s'émue pas seulement en théorie, mais qu'il pratique l'aide aux malheureux, même s'il lui en coûte un sacrifice réel. Ne reste-

til pas à beaucoup d'entre nous suffisamment pour vivre, même si nous assumons de nouveaux devoirs ? et n'est-ce pas un besoin pour nous de nous rationner davantage pour que d'autres puissent se sustenter ? Mettons-nous à la place de ceux qui ont besoin de notre aide, et songeons à ce que nous éprouverions si nous devions frapper à une porte étrangère : or, qui nous garantit que ce sort n'atteindra pas un jour aussi un des nôtres ?

Toutes les considérations politiques se taisent devant la ferme certitude que la Suisse doit être chrétienne ou ne plus l'être ; que nous sommes incroyablement privilégiés, et que notre situation exceptionnelle ne consiste pas en belles paroles et en évocations de belles actions passées, mais dans notre promptitude à faire un sacrifice aujourd'hui même et sans conditions. Pensons à nos responsabilités à l'égard de nos frères dans l'adversité, nous qui ne connaissons pas ces longues nuits dans les caves obscures, lorsque les bombes tombent du ciel, et qu'en face de la mort, l'on se détache des biens terrestres. Donnons-nous la peine, devant la gravité de l'heure, de reconnaître les valeurs qui seules survivent, et témoignons-le par notre aide aux malheureux.

Car les réfugiés qui ont été admis en Suisse doivent y être entretenus. A cet effet, il faut des logements vides, de l'aide volontaire, de l'argent, des coupons de vivres et de textiles, mais surtout de l'argent. La collecte qu'ouvre à nouveau l'Alliance de Sociétés féminines suisses est destinée, une fois de plus, à parer à cette nouvelle détresse des réfugiés, et c'est pourquoi nous demandons instamment que des dons effectifs suivent les protestations platoniques. Toute contribution, importante ou modeste, du montant de la plus minime obole, sera bienvenue. Soyons reconnaissants de nous trouver encore parmi ceux qui peuvent donner, et faisons largement usage de ce privilège, qui est le plus grand de notre temps !

Pour l'Alliance Nationale des Sociétés féminines suisses :

Clara Ner.

Chèque postal N° VIII c) 2288, Fonds de Secours de l'A. N. S. F., Steckborn, Thurgovie.

telles que l'économie politique, l'instruction civique et l'hygiène publique». A Bâle, les programmes d'enseignement ménager mentionnent qu'il ne suffit pas d'inculquer aux jeunes filles les connaissances nécessaires à la tenue d'un ménage mais «qu'il faut éveiller leur initiative personnelle et les rendre capables d'appliquer et d'utiliser, pour la solution des problèmes ménagers, certaines connaissances acquises en étudiant d'autres branches scolaires». L'Italie voit dans l'enseignement ménager un moyen d'améliorer la race.

A l'école primaire, cet enseignement est, en général, confié à des maîtresses ordinaires ayant suivi des cours ménagers dans une école normale, tandis que des professeurs spécialisés possédant parfois une formation universitaire en sont chargés à l'école secondaire. Dans de nombreux pays, l'inspection de l'enseignement ménager relève d'un inspecteur spécial, alors que dans d'autres ce

sont les inspecteurs scolaires ordinaires qui sont chargés de cette tâche ; mais presque partout des femmes se trouvent représentées dans ces corps d'inspecteurs.

Ces quelques «glanures», prises ici et là dans ce rapport, ne donnent qu'une faible, très faible idée de l'ampleur et de l'intérêt de l'enquête du Bureau international d'Education. Puissent-elles cependant donner l'envie d'en savoir davantage à tous ceux que ces problèmes ne laissent pas indifférents.

S. Br.

IN MEMORIAM

M^{me} Curchod-Secrétan

Il est difficile à ceux qui ont connu M^{me} Curchod-Secrétan, si vivante et si active, de réaliser qu'elle n'est plus. La veille de sa mort encore,

Epicerie Fine et Spécialités
Maison JACCARD-ARDIN
V E V E Y
Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

cier à sa vraie valeur l'antiquité païenne, donne à sa vie et à ses écrits une unité puissante. Le comte, lui, est très bien disposé pour la religion, mais, en somme, assez tiède. Valérie ne peut accepter de se donner à un homme qui ne partage pas ses convictions, car, à son idée, le mariage ne peut être pour une femme que le don absolu d'elle-même. Ce don fut, sans doute, mutuel, car la piété de la jeune femme émut celui qu'elle veut appeler son maître et gagna son adhésion.

Les premières années du mariage de M^{me} de Gasparin se passèrent à Paris. Nous les connaissons par les lettres que, fidèlement, elle adressait à son père. Le comte jouait un rôle politique ; la comtesse avait des obligations mondaines. Elle était heureuse et, néanmoins, souffrait de n'avoir plus le temps pour la méditation solitaire, les lectures tranquilles, les longues causeries au sein de la nature.

Mais comment pourrait-elle se passer d'écrire ? Un an après son mariage déjà, elle compose une nouvelle qui n'a jamais été publiée, intitulée *Frédéric*, où elle analyse les surprises de l'orgueil dans le cœur d'un homme pieux. Bientôt après, elle commence à rédiger les trois volumes intitulés : *Le Mariage au point de vue chrétien*. D'un ton un peu précheur, parfois un peu exalté, elle s'adresse aux jeunes femmes pour leur enseigner, dans tout le détail, leurs devoirs d'épouse. Toute à son idéal d'union parfaite, de loyauté, de service mutuel, M^{me} de Gasparin engage les jeunes femmes à considérer leur époux comme le maître absolu de leur vie ; elle pense

que, par cette soumission, cet amour, cette fidélité à toute épreuve, elles obligeront leur mari à la confiance parfaite, sans laquelle la famille chrétienne n'existe pas.

Ce volumineux ouvrage est surtout connu aujourd'hui par les réflexions qu'il inspira à Alexandre Vinet. Si M^{me} de Gasparin défendait le protestantisme au nom de la conscience individuelle, elle trouvait en Vinet un individualiste plus intransigent encore qu'elle ne l'était. Après avoir étudié avec admiration diverses parties de l'œuvre de la jeune moraliste, Vinet la met en garde contre les exigences de cette confiance à tout prix qui lui semble faire bon marché de la pudeur, de la charité, des complexités psychologiques. Il analyse avec une délicatesse et une prudence expertes les cas où donner expression à certains sentiments, à certaines tentations, présente un danger plus grand encore que de les taire. Si la société doit respecter l'individu, il semble, à lire Vinet, que l'individu doit respecter en lui-même ce fond d'intimité secrète qu'un être aimé peut deviner, pressentir, mais où Dieu seul a librement accès.

Après la Révolution de 1848, le comte et la comtesse de Gasparin regagnent le manoir de Valleyres. C'est là que l'un et l'autre, en étroite collaboration de pensée, mais jamais en collaboration d'œuvres, écrivent leurs nombreux ouvrages. Et ils ne se bornent pas à écrire. Leur maison est constamment remplie d'hôtes. Parfois, des voyageurs illustres ; plus souvent, de bons voisins, de modestes et gentilles voisines, le pasteur de la paroisse, des jeunes demoiselles de province à l'exis-

te elle recevait des amis à Fenil sur Vevey, où elle était en villégiature, et causait gaîment avec eux sans que rien ne laissât prévoir sa fin prochaine ; le lendemain, 15 août, elle eut un léger malaise, et quelques instants plus tard, elle s'endormait paisiblement de son dernier sommeil. C'est par cette belle mort que s'acheva cette belle vie de près de 82 ans, toute consacrée au service de son prochain.

Fille du pasteur Isaac Secrétan (1797-1875) qui exerça son ministère à La Haye, M^{me} Curchod eut une activité bénie aux côtés de son mari, feu le pasteur Adolphe Curchod, tout d'abord à Bercher, puis à Vevey. Installée à Lausanne depuis une vingtaine d'années, elle s'intéressa à un grand nombre de causes et d'œuvres, auxquelles elle consacra sans compter son temps, ses forces et ses belles capacités.

D'une nature ardente et d'un enthousiasme communicatif elle donna, en Suisse et à l'étranger, de nombreuses conférences sur les questions qui lui tenaient le plus à cœur : la famille,

l'unité de la morale, la cause abolitionniste, la rééducation, etc. M^{me} Curchod avait connu Joséphine Butler et vécu les temps héroïques de ses campagnes abolitionnistes en Angleterre et sur le continent. Elle a dignement continué l'œuvre de cette pionnière.

Lors de l'élaboration du Code pénal fédéral, M^{me} Curchod-Secrétan fut une des femmes dont l'intervention contribua à fixer à 21 ans révolus l'âge de consentement pour les femmes et les jeunes filles. Elle fut une des initiatrices de l'Association vaudoise des femmes de pasteurs, de la Collecte du Franc pour la Jeunesse, et s'intéressa activement aux réunions de mères, à l'antialcoolisme, et à la campagne que l'Eglise nationale vaudoise entreprit récemment en faveur de la famille. Elle défendit également la cause du suffrage féminin et de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse. L'expérience lui avait montré combien le droit de vote peut aider les femmes dans la lutte contre le mal sous toutes ses formes.

COURS DE WEEK-END 1942

organisé par l'Association suisse «Frauenhilfe», l'Association suisse pour le Suffrage féminin, l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille et la Société d'utilité publique des Femmes suisses

à l'Hôtel Kurhaus Rigiblick sur Zurich
du SAMEDI 26 à 14 h. au LUNDI 28 SEPTEMBRE à midi

Série de conférences et de discussions sur ce sujet :

LES TÂCHES SOCIALES URGENTES DE L'HEURE ACTUELLE
PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Samedi 26 sept. à 16 h. 30 : **Les différentes formes de la protection de la famille.**

a) **L'amélioration de la situation économique de la famille.**

M^{lle} Emma STEIGER, Dr ès lettres (Zurich) (en allemand).

b) **Comment renforcer la famille au point de vue moral et religieux.**

M. le pasteur SCHMIDT, (Alstetten, Zurich) (en allemand).

Discussion.

19 h. 30 : **Le danger moral d'aujourd'hui.**

M^{lle} Elisabeth ZELLWEGER, (Bâle) (en allemand)

16 h. 30 :

Un problème important de l'après-guerre : La création d'occasions de travail. Ce que peuvent les femmes dans ce domaine.

M^{lle} Anna MARTIN, (Berne) (en allemand).

19 h. 30 :

L'éducation nationale de la jeunesse suisse.

M^{lle} Hélène STUCKI, (Berne) (en allemand).

Lundi 28 sept. à 9 h. :

Dans quelle mesure la femme peut-elle travailler à la solution de ces problèmes ?

M^{me} A. LEUCH, (Lausanne) (en français).

10 h. 30 :

Discussion sur des problèmes actuels avec introduction sur ce sujet : La femme et la presse.

M^{me} Elisabeth THOMMEN, (Zurich) (en allemand)

L'après-midi, éventuellement visites d'œuvres sociales à Zurich
(Les Associations organisatrices se réservent la possibilité de modifier l'horaire de ces conférences).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Finance d'inscription : Le cours : Fr. 3.— ; Une journée Fr. 2.— ; Une conférence : Fr. 1.—.
Chambre et pension à l'Hôtel Rigiblick, prix : de Fr. 17.— à 19.— (service compris) pour toute la durée du cours, et de Fr. 8.50 à 9.— par jour, sous réserve de modifications nécessitées par la situation économique.

La répartition des chambres se fera selon l'ordre de date des inscriptions. Celles-ci sont à adresser avant le 18 septembre au plus tard à M^{me} Brändli-Hofer, Beustweg 3, Zurich (7) ; Burkhardt, professeur, Sonnhaldenstrasse 7, Zurich (7) ; Gsell, Samariterstrasse 22, Zurich (7) ; Labhart, Romanshorn ; Leuch, 22, Mousquines, Lausanne ; Vischer-Alioth, 44, Missionsstrasse, Bâle.

tence un peu terne. C'est un monde auquel on ne peut guère offrir des bals. Le comte et la comtesse ont d'ailleurs renoncé à danser alors qu'ils étaient encore à Paris. Mais, puisqu'ils ne peuvent donner à danser, ils cherchent d'autres distractions pour leurs hôtes. Et ils imaginent ces voyages de la «Bande», qui devaient faire le bonheur de tant d'amis et le sujet de plusieurs livres charmants.

Les huit à dix personnes dont se compose la «Bande» partent, année après année, dans une vieille voiture que M^{me} de Gasparin décrit ainsi :

Et que fait donc cette voiture impossible, moitié vaisseau, moitié corbeille, haut perchée, douze bancs en travers, une tente dessus, la croix fédérale partout, et postillons et fanfarluches, avec une échelle pour y monter ! Cette voiture, c'est la voiture de la bande. Que serait-ce ?

Ils vont, tout à tour, en Savoie, en Italie, en Allemagne, à Constantinople, en Espagne. Entre ces grands tours, ils prennent leurs ébats dans le Jura. C'est pour cela qu'ils se nomment la «Bande du Jura». Ils montent au Suchet comme on passe d'une chambre à l'autre ; ils connaissent tous les ruisseaux du pays, les grottes, les bosquets, les oiseaux et les fleurs. Et leur entraînement connaît aussi toutes les chaumières, les fermes isolées, les moulins des environs ; elle parle à chacun, elle connaît l'histoire de chacun. Elle sympathise avec toutes les souffrances, s'épanouit à toutes les joies. Cette vivacité d'impressions et cette puissance de vie inspirent les volumes qui naissent de sa plume chaque année : *Les Horizons prochains*, *Vesper*, *Les Tristesses*

humaines, *Camille*, *les Horizons célestes*. Ces livres se répandent bien au-delà du cercle de Valleyres, atteignent en France et en Suisse un cercle de lecteurs qui y cherchent leur nourriture spirituelle et constituent, au-delà du cercle des amis, une «Bande» enthousiaste, prête à se nourrir avec ferveur de ces essais romanesques ou pieux. Ils en goûtent la fantaisie, la vie frémissante, la sympathie aimable, la confiance chrétienne.

Mais à l'âme ardente de Valérie de Gasparin, il ne suffisait pas d'adorer Dieu, d'appeler Jésus au secours des tristesses humaines et de célébrer les beautés du monde. Elle était née pour combattre et, constamment, elle combattait.

Dès 1844, dans une brochure intitulée : *Allons faire fortune à Paris*, elle signale la misère et la légèreté de ceux qu'attire la grande ville. Ce petit livre est suivi d'un autre, qui s'adresse, d'un ton pressant, aux personnes fortunées qui ne se soucient point des pauvres : *Il y a des pauvres à Paris... et ailleurs*. En 1849, elle rédige pour le journal *l'Avenir*, une *Lettre sur les Institutions modernes de Sœurs et de Frères protestants*. Les idées contenues dans cette lettre sont reprises en 1854 dans un ouvrage intitulé : *Des corporations monastiques au sein du Protestantisme*, où elle s'élève avec vivacité contre les ordres de sœurs de charité. Toute femme chrétienne, pense-t-elle, doit être une sœur de charité. Le soin des malades est une profession qui s'apprend mais le désir de secourir la maladie et la misère doit animer tous les cœurs et ne pas constituer une sorte de monopole. Il n'y a pas